

Jeudi 11 avril 2024

Demander de nouveaux efforts aux villes moyennes n'est pas compatible avec leur réalité budgétaire !

Bruno Le Maire et Dominique Faure ont reçu hier Gil Avérous, Président de Villes de France, et Frédérique Macarez, Vice-Présidente, afin de faire le point sur les finances publiques et sur la stratégie pour atteindre les 3 % de déficit en 2027.

Au cours de cet entretien, les Ministres Bruno Le Maire et Dominique Faure ont demandé aux collectivités de prendre part à l'effort de redressement des comptes publics, au même titre que l'État et les organismes de Sécurité sociale.

Depuis dix ans, les Villes de France ont vu leurs recettes fortement reculer (baisse puis gel de la DGF, inflation non compensée, perte de la dynamique de la taxe d'habitation), et cela alors qu'elles assument localement des compétences nouvelles pour pallier les manquements de l'État dans plusieurs domaines du quotidien (sécurité, santé, réussite éducative...).

Naturellement, les services publics, les transports, les équipements sportifs et culturels, les établissements de santé ou encore le tissu associatif se concentrent dans la ville-centre, participant de son aire d'attractivité. Mais loin de ne bénéficier qu'aux habitants de la ville-centre, ces services et équipements publics bénéficient à un large public, dépassant largement la simple échelle communale voire intercommunale.

Les budgets des villes moyennes sont fortement alourdis par ces charges de centralité dont le rythme d'évolution a d'ailleurs largement suivi les niveaux d'inflation. Il s'agit donc de collectivités plus fragiles, aux budgets plus contraints parce que porteurs de services et d'investissements qui dépassent le simple besoin de leurs habitants.

Demander aujourd'hui, un nouvel effort, ce serait nier la gestion rigoureuse des Maires des Villes moyennes qui veillent à défendre la qualité du service public tout en préservant les équilibres budgétaires pour garantir une dynamique d'investissement positive.

Réduire encore une fois les recettes des collectivités, ce serait refuser de voir que les résultats budgétaires de nos villes ne sont pas le fruit de recettes confortables mais bel et bien de mesures correctives mises en place par les Maires en responsabilité. Toute nouvelle baisse de recettes des collectivités aurait comme conséquence d'appauvrir les services qu'elles proposent à leurs administrés et d'augmenter l'imposition locale pour équilibrer les comptes de l'État !

Les Maires des Villes de France demandent dès maintenant un moratoire dans l'application des normes, qui entraînent un surcoût budgétaire et entravent l'action publique. Par ailleurs l'augmentation du coût de certaines taxes comme la « TGAP déchets » pénalise également les collectivités locales, sans amélioration du service rendu.

Contact : armand.pinoteau@villesdefrance.fr

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.